



Cycle 2020 - 2021 : L'aménageur au coeur d'injonctions contradictoires, comment résoudre l'équation ?

2ème journée du cycle : Des frontières qui s'estompent et se déplacent au sein de la chaîne de l'aménagement.

Jeudi 1^{er} avril 2021
Lieu à confirmer sur Paris

Lien pour s'inscrire avant le 15 mars : [Formulaire](#)

En fonction des jauges autorisées mi-mars, une partie du public pourra suivre sur place, une autre partie à distance.

PROGRAMME

Matinée plénière : 9h-12h30

L'aménageur est de plus en plus fortement confronté à des injonctions contradictoires, comment les dépasser ? Où s'exerce la compétence de l'aménagement, qui pilote les projets ? Comment exprimer et sécuriser la commande politique en faveur du projet et durablement ? Il est désormais attendu une souplesse extrême dans l'évolution de la programmation : comment gérer les impacts, jusqu'où cela peut-il aller ? Quels invariants tenir, qui le peut ? Les risques s'amplifient, les déficits d'aménagement se creusent, le séquençage des métiers de la chaîne s'estompe, jusqu'où l'intégration est-elle possible ou souhaitable ? Comment gérer les transitions de la filière ?

9h : Accueil café

9h30 - 9h45 : Ouverture par les co-présidents du RNA, Aude DEBREIL (directrice générale de l'EPA Sénart) et Nicolas GRAVIT (directeur d'Eiffage aménagement).

9h45 – 10h : Actualités de la DHUP, par Jean-Baptiste BUTLEN, sous-directeur de l'aménagement durable.

10h - 10h45 - Séquence 1 : Qui pilote le projet urbain ? Comment exprimer la commande politique avec clarté et la sécuriser ? Avec quels acteurs et quelle gouvernance ? Comment limiter les blocages sur le terrain et sécuriser les projets sur la durée ?

Animateur témoin : Stephan MUZIKA, directeur général de Citivia.

Avec les témoignages de :

- Mirey SALMAN, directrice de projet GRANDALPE, Grenoble-Alpes Métropole ;
- Thibaud TIERCELET, directeur général de la SPLA Caen Presqu'île ;
- Oriane RAULET, cheffe de projet PPA et fonds friche, DHUP - sous-direction de l'aménagement durable.

10h45 – 11h45 - Séquence 2 : A quoi la programmation des projets urbains est-elle confrontée, avec quelles conséquences ? Comment l'aménageur les gère, notamment face à l'économie du projet, aux exigences environnementales et aux citoyens ?

Animatrice : Flore TRAUTMANN, le Sens de la ville.

Avec les témoignages de :

- Soizic NUÉ, directrice du projet Via Silva, SEM Territoires ;
- Christophe GARCIA, directeur de projet Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon, Eiffage ;
- Benoit LEBEAU, directeur de l'aménagement, EPA Paris Saclay.

11h45 – 12h30 - Séquence 3 : Numérique : Quels apports, contraintes, voire menaces, pèsent sur la fabrication et le fonctionnement de la ville ? Où se situent les enjeux fondamentaux, les rapports de force ? Que peut faire l'aménageur dans ce contexte, à son échelle et aux côtés des collectivités ?

Animatrice : Isabelle BARAUD-SERFATY, Ibicity

Avec les témoignages de :

- Jacques PRIOL, Civiteo, président de l'observatoire Data Publica ;
- Rémi COSTANTINO, secrétaire général en charge du développement, de l'innovation et de l'international, EPA Euroméditerranée ;
- Xavier NEUSCHWANDER, président de la commission technique et innovation de la FNTP ;
- Bernard SCHAER, président du projet national MINⁿD saison 2 (sous réserve).

12h30 – 14h : Déjeuner

Programme de l'après-midi : 14h – 16h30

Trois groupes de travail se réuniront en simultané pour approfondir le thème de la journée.

GT1 - Thème 2021 : Quels fondamentaux défendre en aménagement ?

Groupe piloté par Anne Blondeau (DGA - Citallios) et Benoit Gerardin (Directeur Régional - Linkcity)

Séance du 1^{er} avril : Vers un changement de paradigme pour les aménageurs ? De la primauté de l'usage à celle de la transition écologique ?

Aujourd'hui les acteurs de l'aménagement doivent prendre en compte de plus en plus de données, sur de nombreux domaines et gérer les contradictions qui en ressortent. L'aménageur est à la fois l'acteur du milieu (entre collectivité et opérateurs) et l'acteur du parti pris. L'aménageur doit trancher face aux multiples injonctions, parfois contradictoires. Pendant 10 ans, les acteurs se concentraient surtout sur les usages. Aujourd'hui, l'aménageur fait face à un nombre de plus en plus important de données dans le domaine environnemental et ces dernières semblent prendre le pas sur les questions d'usage. Assiste-t-on bien à un changement de paradigme ?

Se posent aussi des questions de compétences et de leviers mobilisables. Comment les aménageurs d'aujourd'hui gèrent-ils ces contraintes ? Quels leviers mobilisent-ils ? Quel impact sur les projets et sur les compétences ?

Avec les témoignages de :

- Stéphane CAZE, Bordeaux Métropole ;
- Frédéric GILLI, Grand Public ;
- Clément MIGNET, directeur général SET ;
- Alexandre BOUTON, Urban-Act (sous réserve).

GT2 - Thème 2021 : Quels renouvellements de la filière aménagement ?

Groupe piloté par Anne Fraisse (Europolia) et José-Michael Chenu (Vinci Développement Urbain et vice-président d'EGF BTP)

Séance du 1^{er} avril : Comment les nouveaux usages du numérique impactent-ils le projet urbain et la chaîne de l'aménagement ?

Comment le numérique accompagne-t-il les changements en cours et répond-il aux besoins nouveaux ? Comment la data est-elle utilisée dans les projets, avec quelles conséquences ? Quelles adaptations et mutations cela suppose-t-il ? Selon quelles modalités ? En quoi la data peut-elle être mise au service des projets urbains ? Avec quelles limites ?

Avec les témoignages de :

- **Robin RIVATON**, fondateur de Real Estech ;
- **Alexandre MUSSCHE**, Vraiment Vraiment ;
- **Alain JEAN**, fondateur de Rézo pouce, solution de mobilité en territoire périurbain, en témoignage avec **Asmaa BOULAOUJ**, chargée de mission Mobilités Douces, Agglomération Creil Sud Oise ;
- **Julien ROCA**, chef de projets Expérimentation et open innovation.

GT3 - Thème 2021 : Comment utiliser les cadres de travail coopératifs et juridiques ?

Groupe piloté par Camille Roccaserra (Responsable du département Aménagement - Fédération des EPL) et Romuald Prieur-Laurent (directeur juridique, UNAM)

Séance du 1^{er} avril : Aménager les centres-villes dévitalisés : quels systèmes d'acteurs pour faire ? quelles péréquations ?

Quels sont les systèmes d'acteurs pour aménager aujourd'hui et demain les cœurs de ville et de bourg en déshérence ? Quels sont les nouveaux acteurs ? Quels maillons de la chaîne de l'aménagement manquent pour sortir des projets de centre-ville ? Comment l'expliquer ?

Quels projets d'aménagement sont réalisés selon le contexte territorial ? Selon quelles répartitions des risques, des coûts, des gains ? Des péréquations entre sites, entre opérations, entre acteurs sont-elles mises en œuvre aujourd'hui ou à trouver pour demain ?

Avec les témoignages de :

- **Claire BUAT**, chef de projet Action Cœur de Ville, communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ;
- **Samuel COPPEL**, directeur de l'aménagement et du renouvellement urbain, OPH Drôme Aménagement Habitat ;
- **Alexandre BORN**, directeur général, Foncière Bellevilles ;
- **Rollon MOUCHEL-BLAISOT**, directeur du programme Action Cœur de ville, ANCT ;
- **Michel-François DELANNOY**, directeur des programmes nationaux Cœurs de Ville & Petites Villes de Demain, Banque des territoires (sous réserve).

Les journées du RNA sont organisées par la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, avec le soutien technique du CEREMA et l'appui de la SCET, sous la direction des membres aménageurs du comité directeur du RNA.

Chaque journée est financée par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et par des membres du réseau, qui soutiennent tour à tour financièrement l'organisation des rencontres. Elles peuvent ainsi bénéficier gratuitement à tous les publics de la filière. Cette journée est financée par le ministère.

L'ensemble des productions du réseau sont en ligne : www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr

